

## NÉPAL

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situé entre l'Inde et la Chine, le Népal est un pays sans accès à la mer dont le territoire couvre une superficie de 141 000 kilomètres carrés. Sa population, de 18,7 millions d'habitants, s'accroît à un taux annuel de 2,5 %. Les deux principaux groupes ethniques sont les Tibétains, ou Mongols, et les Indo-aryens. Le Népal est le seul royaume hindouiste au monde, 90 % de sa population pratiquant cette religion, et il compte également de petites minorités bouddhiste, musulmane et chrétienne. La langue officielle est le népali, mais elle n'est parlée que par 52 % de la population environ. Il y a également plusieurs dialectes d'origine indo-européenne ou tibétaine. L'anglais est parlé et compris dans les grands centres, dans l'administration publique et dans le milieu des affaires. Jamais colonisé, le Népal a toujours constitué un royaume distinct.

### SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Selon la Constitution du Népal, promulguée en 1962, le roi, Sa Majesté le maharajadhiraja Birendra Bir Bikram Shah Dev, est investi de la souveraineté du Népal. Le monarque jouit de tous les pouvoirs -- exécutifs, législatifs et judiciaires.

Dans le cadre d'un régime représentatif sans parti (les panchayats), le roi exerce un pouvoir absolu, avec le premier ministre et le Cabinet (dont les membres sont nommés par le monarque et doivent faire partie du Rashtriya Panchayat ou Assemblée nationale) jouant un rôle consultatif. Le Cabinet devait rendre compte au Rashtriya Panchayat, mais le roi conservait le pouvoir d'accepter ou de refuser, à sa discrétion, de sanctionner les projets de loi. Toutefois, à cause des mouvements populaires de démocratisation dirigés par un parti d'opposition, le Parti népalais du Congrès, et le front uni gauchiste, le roi se voit obligé, en février 1990, de consentir au multipartisme et de dissoudre les assemblées locales et plusieurs organismes s'y rattachant par lesquels il avait conservé le pouvoir politique.

Le 18 avril 1990, le roi assermente le président intérimaire de l'opposition, le Parti népalais du Congrès, M. Krishna Prasad Bhattarai qui devient premier ministre, et un cabinet composé de 11 membres de différents partis entre en fonction peu de temps après. Le nouveau gouvernement s'est engagé à créer un comité qui sera chargé de recommander des modifications à la Constitution reflétant un régime démocratique multipartite et de préparer les élections générales devant avoir lieu durant l'année à venir.

Le revenu annuel par habitant est d'environ 170 \$ US. L'agriculture monopolisant 91 % de la main-d'oeuvre, l'économie népalaise et les revenus en devises sont lourdement tributaires de ce secteur. Les exportations de vêtements et de tapis se sont accrues de façon appréciable ces dernières années. En 1988, le tourisme a produit 20 % des revenus en devises. En 1988, le PIB s'est élevé à 3,1 milliards de dollars américains, montant qui représente un taux de croissance réelle de 4,5 %. Selon les estimations, la dette extérieure du Népal s'élève à 1,1 milliard de dollars américains, avec un ratio de service de la dette de 11,3 %. En 1988-1989, la valeur des exportations a atteint 188 millions de dollars américains et celle des importations, 663 millions.

### RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Népal fait partie du Mouvement des pays non-alignés, au sein duquel il a généralement adopté une position modérée. La promotion du Népal comme "zone de paix", qui est également liée à la situation géographique du pays, situé entre l'Inde et la Chine, est un exemple d'une telle stratégie. L'accent que met le Népal sur les besoins des nations sans accès à la mer, dans le cadre des discussions Nord-sud, lui est également inspiré par sa situation géographique.

En plus d'être membre de l'ONU, le Népal est membre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), dont le secrétariat est situé à Katmandou. L'adhésion à l'ASACR a permis au Népal de promouvoir ses intérêts régionaux au sein d'un forum multilatéral.